



**HAL**  
open science

**Cartographie des végétations remarquables du projet de Réserve naturelle nationale de la Bassée auboise (10/51). Végétations naturelles et semi-naturelles. Conservatoire botanique national du Bassin Parisien / Muséum National d'Histoire Naturelle, DREAL Grand-Est. 16p.**

Billod Guillaume

► **To cite this version:**

Billod Guillaume. Cartographie des végétations remarquables du projet de Réserve naturelle nationale de la Bassée auboise (10/51). Végétations naturelles et semi-naturelles. Conservatoire botanique national du Bassin Parisien / Muséum National d'Histoire Naturelle, DREAL Grand-Est. 16p.. [Rapport de recherche] CBNBP - MNHN, Délégation Champagne-Ardenne - 30 Chaussée du Port - CS 50423 - 51035 Châlons-en-Champagne Cédex, France. 2020. mnhn-03114565

**HAL Id: mnhn-03114565**

**<https://mnhn.hal.science/mnhn-03114565v1>**

Submitted on 19 Jan 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Cartographie des végétations remarquables du projet de Réserve naturelle nationale de la Bassée auboise (10/51)

Végétations naturelles et semi-naturelles

**SENSIBILISER** 

**CONSERVER** 

**ACCOMPAGNER** 

**CONNAÎTRE** 

Conservatoire Botanique de France



 **PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST**  
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement



# Cartographie des végétations remarquables du projet de Réserve naturelle nationale de la Bassée auboise (10/51)

## Végétations naturelles et semi-naturelles,

10 novembre 2020

Ce document a été réalisé par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien, délégation Champagne-Ardenne/Grand-Est, sous la responsabilité de :

Frédéric Hendoux, directeur du Conservatoire  
Conservatoire botanique national du Bassin Parisien  
Muséum national d'Histoire naturelle  
61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05  
Tel. : 01 40 79 35 54 – Fax : 01 40 79 35 53  
E-mail : [cbnbp@mnhn.fr](mailto:cbnbp@mnhn.fr)

Frédéric Hendoux, Responsable de la délégation Champagne-Ardenne/Grand-Est  
Conservatoire botanique national du Bassin Parisien  
Délégation Champagne-Ardenne/Grand-Est  
30, Chaussée du Port  
CS 50423  
51035 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX  
Tel : 03.26.65.28.24 - Tel Portable : 06.26.49.31.88  
E-mail : [cbnbp-ca@mnhn.fr](mailto:cbnbp-ca@mnhn.fr)

**Inventaire de terrain** : Billod Guillaume, Delattre Adrien, Weber Emilie.

**Rédaction et mise en page** : Billod Guillaume.

**Cartographie** : Delizy Juliette, Billod Guillaume, Delattre Adrien, Weber Emilie.

**Gestion des données, analyse** : Billod Guillaume.

**Relecture** : Hendoux Frédéric

**Saisie des données** : Billod Guillaume, Delattre Adrien.

**Le partenaire de cette étude est** :

DREAL Grand-Est.

**Référence à utiliser**

Billod G. (2020) – Cartographie des végétations remarquables du projet de Réserve naturelle nationale de la Bassée auboise (10/51). Végétations naturelles et semi-naturelles. Conservatoire botanique national du Bassin parisien / Muséum National d'Histoire Naturelle, DREAL Grand-Est. 16p.

**Crédit photo**

Photo de couverture : Berle à larges feuilles (*Sium latifolium* L.) (Barbaise – 10) - G. BILLLOD

# Végétations naturelles et semi-naturelles

La campagne de cartographie des végétations du projet de Réserve naturelle nationale de la Bassée auboise a permis de recenser **85 associations végétales** ou groupements végétaux.

La répartition des associations selon les grands types de végétation est la suivante :

- 2 associations d'annuelles pionnières ;
- 17 associations aquatiques, montrant la grande richesse de ces communautés, présentent dans le lit mineur des cours d'eau mais surtout dans les annexes hydrauliques ;
- 1 association et 1 groupement de gazons amphibies ;
- 1 prairies flottantes (prairies à glycéries) ;
- 5 associations de vases et bancs de graviers ;
- 19 associations de roselières et cariçaies ;
- 18 associations de prairie ;
- 5 mégaphorbiaies ;
- 4 associations d'ourlet mésohygrophiles à mésophiles en lien avec les différents types forestiers rencontrés dans la vallée ;
- 7 associations de fourrés dont 2 saulaies riveraines ;
- 3 associations forestières dont 1 saulaie riveraine.
- 2 associations des friches et milieux rudéraux.

Des herbiers de Characées ont également été observés mais une étude plus approfondie est à réaliser afin de déterminer les associations réellement présentes.

Trois systèmes alluviaux de végétations naturelles et semi-naturelles ont été identifiés :

- la **vallée principale** de la Seine médiane en tant que telle, avec le lit du fleuve et ses dépendances ainsi que le lit majeur inondable ;
- une **petite vallée alluviale secondaire**, représentée par la rivière du Mazignot pour partie annexée à la Seine et pour partie indépendante avec ses petits affluents provenant des collines crayeuses (Le Moulinard, Ruisseau de Pars) ;
- les **zones humides sur sédiments tourbeux**.

Chacun de ces systèmes se caractérise par des paysages végétaux particuliers et possède des groupements végétaux ainsi qu'une flore spécifiques. Ils forment de 3 géoséries<sup>1</sup> distinctes qui parfois entrent en contact.

Des **tableaux synthétiques** complètent cette note et regroupent les associations végétales identifiées au sein des grands systèmes.

Conformément à la méthodologie appliquée à la cartographie, y figurent :

- l'indice de patrimonialité (IP) ; pour rappel IP=0 ou 1 (non patrimonial), IP=2 (valeur patrimoniale limitée) à IP=5 (valeur patrimoniale exceptionnelle) ;
- l'état de conservation (EC) dominant pour l'ensemble du périmètre étudié.

A cela viennent s'ajouter :

- la fréquence ; avec le nombre de localités rencontrées précisé pour les végétations patrimoniales (IP>=2) ;
- l'évaluation des menaces ; énumérées par ordre d'importance uniquement pour les végétations patrimoniales.

---

<sup>1</sup> Une géosérie est constituée de l'ensemble des séries d'une même unité géomorphologique (une vallée par exemple).

# 1. Description des végétations

## 1.1. La vallée principale

Une géosérie occupe la quasi-totalité du territoire concerné par l'étude ; celui occupé par la vallée alluviale principale de la Seine médiane. Elle est la plus importante en superficie comme en diversité biologique. Elle occupe quasiment l'ensemble du lit majeur de la Seine. Les sols sont des fluvisols sur grève alluviale (graviers ou sable) plus ou moins recouverte d'une couche de limons. Ils sont calcaires. Du fait du fonctionnement hydrologique de la vallée, ils connaissent des épisodes d'inondation plus ou moins marqués et fréquents mais avec une période d'assèchement estival important, pouvant entraîner la formation de fentes de retrait larges de plusieurs centimètres. La nappe alluviale est présente en profondeur.

Selon la proximité à la rivière et l'organisation topographique, on peut reconnaître quatre compartiments fonctionnels principaux au sein du système de la grande vallée :

- **le lit mineur toujours en eau.** Il n'est occupé que par des associations aquatiques d'eau courante. La végétation centrale de ce compartiment est la **végétation des eaux courantes à Renoncule en pinceau** (*Callitriche obtusangulae*). Il faut noter que bien que susceptible d'occuper une partie importante du lit de la rivière, cette végétation est relativement peu présente et n'occupe apparemment pas l'ensemble des sites potentiels. Dans les secteurs où l'eau est plus profonde et que le courant ralenti, elle est remplacée par l'herbier à Potamot perfolié (*Potamo perfoliati* - *Ranunculetum circinati*). Sur les parties les moins profondes, en contact avec les bancs de graviers, on peut observer l'herbier à Potamot noueux (*Potametum pectinato* - *nodosi*)



-**les basses terrasses et les bancs de graviers alluvionnaires.** Il s'agit d'un système peu fréquent dans les rivières du nord de la France. Les bancs de graviers sont colonisés lors de l'étiage par des communautés de plantes annuelles, dont l'association principale est la **végétation d'annuelles à Panic pied-de-coq** (*Persicario lapathifoliae* - *Echinochloetum cruris-galli*) rencontrée çà et là. Sur les parties supérieures, des arbustes (saule pourpre notamment) peuvent s'implanter et contribuent à fixer ces bancs de graviers. En cas d'accrétion, d'autres espèces de saules s'y ajoutent et peuvent alors former des saulaies blanches en mosaïque avec des mégaphorbiaies nitrophiles (alliance du *Convolvulion sepium*). Deux séries de saulaie blanche s'observent sur les basses terrasses selon le niveau topographique ; la première, au plus bas niveau topographique et correspondant à l'alliance du *Salicion albae*, étant beaucoup plus présente que la seconde, correspondant à l'alliance du *Rubio caesii* - *Populion nigrae*, très fragmentaire dans le secteur étudié.

L'ensemble de ce compartiment est soumis aux inondations de façon fréquente et subit des crues violentes capables de remanier totalement le paysage au cours des saisons. (figure 1)

Tableau 1 : Syntaxons présents au niveau des basses terrasses et sur les bancs de graviers alluvionnaires

Végétations	patrimonialité (IP)	fréquence dans la zone étudiée
<b>Végétations annuelles estivales des graviers exondés</b> (alliance du <i>Chenopodion rubri</i> ) <i>Pericario lapathifoliae - Echinochloetum cruris-galli</i>	3	ponctuel et très localisé
<b>Phalaridaies des eaux courantes</b> (alliance du <i>Phalaridion arundinaceae</i> ) <i>Rorippo - Phalaridetum arundinaceae</i>		assez rare
<b>Mégaphorbiaies nitrophiles</b> (alliance du <i>Convolvulion sepium</i> ) <i>Calystegio sepium - Asteretum lanceolati</i> <i>Urtico dioicae - Phalaridetum arundinaceae</i> <i>Cuscuta europaeae - Convolvuletum sepium</i>	2	commun très commun potentielle, présent en Bassée
<b>Fourrés riverains à bois tendre</b> (alliance du <i>Salicion triandrae</i> ) <i>Myosoto aquatici - Salicetum triandrae</i> <i>Salicetum purpureae</i>		commun assez rare et localisé
<b>Saulaies arborescentes</b> (alliance du <i>Salicion albae</i> ) <i>Salicetum albo - fragilis</i>	2	commun assez rare et localisé
<b>Peupleraies alluviales peu inondables des grandes vallées</b> (alliance du <i>Rubio caesii - Populion nigrae</i> )		très rare et fragmentaire



Position spatio-temporelle comparative du lit mineur de la Seine en 1953 et 2016 au lieu-dit « la Soixante » à Crancey (10)  
Figure 1

- **les annexes hydrauliques** : Pour celles qui sont en lien direct avec la rivière, il s'agit soit d'anciens bras de la Seine, soit plus fréquemment de l'ancien cours du lit mineur. Dans ce cas, l'annexe est souvent encore en contact avec la Seine lors de l'étiage. Ces annexes, souvent bordées par des saulaies blanches ou arbustives, sont essentiellement occupées par des végétations palustres herbacées : gazons pionniers amphibies, végétations annuelles pionnières des vases exondées, prairies flottantes, roselières et cariçaies, et par des végétations aquatiques des eaux lentes ou stagnantes peu profondes.



Tableau 2 : syntaxons présents au niveau des annexes hydrauliques (hors prairies)

Végétations	IP	Etat de conservation	fréquence dans le périmètre d'étude	menaces (VP)
<b>Végétations flottantes non enracinées des eaux riches en nitrates (alliance du <i>Lemnion minoris</i>)</b>				
<i>Spirodela polyrhizae</i> - <i>Lemnetum minoris</i>		bon	commun	
<i>Wolffietum arrhizae</i>	2	bon	présent en 2009, non revu	
<i>Lemno minusculae</i> - <i>Azolletum filiculoidis</i>		bon	assez commun	
<b>Végétations flottantes non enracinées des eaux de bonne qualité (alliance de l'<i>Hydrocharition morsus-ranae</i>)</b>				
<i>Lemno trisulcae</i> - <i>Utricularietum vulgaris</i>	5	bon	très rare, 1 localité	atterrissement, eutrophisation, pollution
<i>Utricularietum australis</i>	2	bon	rare, 3 localités	eutrophisation, pollution
<i>Lemno minoris</i> - <i>Hydrocharitetum morsus-ranae</i>	2	bon	très rare, 1 localité	eutrophisation, pollution, espèce envahissante
<i>Ceratophylletum demersi</i>		bon	commun	
<b>Herbiers à Nitelles des eaux oligotrophes (alliance du <i>Nitellion flexilis</i>)</b>				
<b>Herbiers à Nitelles des eaux neutro-calciques (alliance du <i>Nitellion syncarpo - tenuissimae</i>)</b>				
<b>Herbiers à Chara des eaux calciques permanentes (alliance du <i>Charion fragilis</i>)</b>				
<b>Herbiers à Chara des eaux calciques temporaires (alliance du <i>Charion vulgaris</i>)</b>				
<b>Herbiers flottants des eaux calmes (alliance du <i>Nymphaeion albae</i>)</b>				
<i>Nymphaeetum albo - luteae</i>		moyen	commun	
<b>Herbiers aquatiques immergés des eaux calmes (alliance du <i>Potamion pectinati</i>)</b>				
<i>Potametum trichoidis</i>		moyen	très rare, 1 localité	
<i>Potametum berchtoldii</i>		bon	assez rare	
<i>Najadetum marinae</i>		moyen	assez commun	
<i>Potamo perfoliati</i> - <i>Ranunculetum circinatis</i>		bon	commun	
<i>Potametum lucentis</i>		bon	assez commun	
<b>Herbiers aquatiques immergés des eaux calmes pauvres en nutriments (alliance du <i>Potamion polygonifolii</i>)</b>				
<i>Potametum panormitano - graminei</i>	2	moyen	rare, 6 localités	atterrissement, eutrophisation, pollution, pâture
<b>Herbiers des eaux calmes à émergence estivale (alliance du <i>Ranunculion aquatilis</i>)</b>				
<i>Potamo crispis</i> - <i>Ranunculetum trichophylli</i>		moyen	assez rare	
<b>Gazons amphibies vivaces oligotrophes des grèves riches en argiles (alliance de <i>Eleocharion palustris</i>)</b>				
<b>Gazons amphibies d'annuelles méso-eutrophes des vases (alliance de <i>Heleochoilon schoenoidis</i>)</b>				
<i>Plantagini intermediae</i> - <i>Crypsietum alopecuroidis</i>	4			En gravière hors périmètre (à 50 mètres)
<b>Gazons pionniers amphibies annuels des sols argilo-calcaires (alliance du <i>Centaurio - Blackstonion perfoliatae</i>)</b>				
gr. à <i>Centaureum pulchellum</i> et <i>Samolus valerandi</i>	4	moyen	assez rare, localisé	intensification des act. forest., eutrophisation
<b>Végétations annuelles pionnières des vases exondées riches en azote (alliance du <i>Bidention tripartitae</i>)</b>				
<i>Polygonum hydropiperis</i> - <i>Bidentetum tripartitae</i>		bon	assez commun	
<i>Leersia oryzoides</i> - <i>Bidentetum tripartitae</i>		bon	assez rare	
<b>Prairies flottantes (alliance du <i>Glycerio fluitantis - Sparganion neglecti</i>)</b>				
<i>Glycerio fluitantis</i> - <i>Leersietum oryzoidis</i>	2	moyen	très rare, 1 localité	assèchement, pollution
<b>Petites roselières (alliance de l'<i>Eleocharito palustris - Sagittarion sagittifoliae</i>)</b>				
<i>Butometum umbellati</i>	2	bon	assez rare, localisé	fermeture du milieu, intensification agri.
<i>Sagittario sagittifoliae</i> - <i>Sparganietum emersi</i>		bon	assez commun	
<i>Alismato plantaginis-aquaticae</i> - <i>Sparganietum erecti</i>		bon	assez rare	
<i>Oenanthe aquatica</i> - <i>Rorippetum amphibiae</i>		bon	commun	
<i>Bolboschoenetum yagara</i>		bon	rare, 3 localités	
<i>Eleocharito palustris</i> - <i>Hippuridetum vulgaris</i>	2	bon	rare, 5 localités	eutrophisation, intensification act. forêt
<i>Rorippo amphibiae</i> - <i>Sietum latifolii</i>	2	bon	assez rare, localisé	eutrophisation, intensification act. forêt
<b>Roselières hautes (alliance du <i>Phragmition communis</i>)</b>				
<i>Equisetum fluviatilis</i>		mauvais	rare et fragmentaire	
<i>Glycerietum aquaticae</i>		bon	assez rare	
<i>Phragmitetum communis</i>		moyen	assez commun	
<b>Phalaridaies des eaux courantes (alliance du <i>Phalaridion arundinaceae</i>)</b>				
<i>Rorippo</i> - <i>Phalaridetum arundinaceae</i>		moyen	assez rare	
<i>Lycopodo europaei</i> - <i>Phalaridetum arundinaceae</i>		bon	commun	
<b>Magnocariçaies des sols mésotrophes à tourbeux (alliance du <i>Magnocaricion elatae</i>)</b>				
<i>Caricetum elatae</i>		bon	assez commun	
<b>Grandes cariçaies méso-eutrophes à eutrophiles (alliance du <i>Caricion gracilis</i>)</b>				
<i>Caricetum vesicariae</i>		bon	assez rare	
<b>Cariçaies des sols vaseux non consolidés (alliance du <i>Carici pseudocyperi - Rumicion hydrolapathi</i>)</b>				
gr. à <i>Lythrum salicaria</i> et <i>Carex pseudocyperus</i>		moyen	rare	
<b>Prairies humides des sols piétinés (alliance du <i>Potentillon anserinae</i>)</b>				
<i>Rorippo sylvestris</i> - <i>Agrostietum stoloniferae</i>		bon	assez rare	
<b>Prairies alluviales longuement inondables (alliance du <i>Mentho arvensis - Eleocharition palustris</i>)</b>				
<i>Teucrio scordii</i> - <i>Menthetum arvensis</i>	2	bon	assez rare, localisé	eutrophisation, intensification act. forêt
<b>Mégaphorbiaies nitrophiles (alliance du <i>Convolvulion sepium</i>)</b>				
<i>Eupatorio cannabini</i> - <i>Convolvuletum sepium</i>		bon	rare	
<i>Epilobio hirsuti</i> - <i>Convolvuletum sepium</i>		bon	assez rare	
<i>Urtico dioicae</i> - <i>Phalaridetum arundinaceae</i>		bon	très commun	
<i>Cuscuta europaeae</i> - <i>Convolvuletum sepium</i>	2			présence potentielle car présent en Bassée
<b>Mégaphorbiaies méso-eutrophes (alliance du <i>Thalictro flavi - Filipendulion ulmariae</i>)</b>				
<i>Thalictro flavi</i> - <i>Althaeetum officinalis</i>		moyen	commun	
<b>Saulaies arbusives marécageuses (alliance du <i>Salicion cinereae</i>)</b>				
<i>Carici gracilis</i> - <i>Salicetum cinereae</i>		bon	assez commun	
<i>Rubo caesii</i> - <i>Salicetum cinereae</i>		moyen	assez commun	
<b>Fourrés riverains à bois tendre (alliance du <i>Salicion triandrae</i>)</b>				
<i>Salicetum triandrae</i>		bon	assez rare	
<i>Myosoto aquatici</i> - <i>Salicetum triandrae</i>		bon	commun	

D'autres annexes sont plus éloignées du lit mineur. Sans contact avec la Seine en période d'étiage, leur fonctionnement est d'avantage lié aux fluctuations de la nappe alluviale et aux apports d'affluents d'ordre



secondaire (surtout d'anciens canaux). Ces annexes sont surmontées par la terrasse alluviale supérieure le plus souvent boisée par de l'ormeaie-frênaie ou par des peupleraies.

Certaines végétations patrimoniales, plus mésotrophiles y demeurent quasi-exclusivement : **végétations flottantes non enracinées à utriculaire** (*Utricularietum australis*), **roselière basse à Grande berle** (*Rorippo amphibiae* – *Sietum latifolii*), **gazon annuel à Samole de Valérand** (groupement à *Centaurium pulchellum* et *Samolus valerandi*), **Cariçaies mésotrophiles** (*Caricetum elatae* et *Caricetum vesicariae*), **prairies alluviales longuement inondables à Germandrée des marais** (*Teucrio scordii* – *Menthetum arvensis*)



**Prairie piétinée hygrophile thermophile à Menthe pouillot et Grand plantain** (*Plantagini majoris* - *Menthetum pulegii*) – Les Gués, Pont-sur-Seine (10)

Photo : G.BILLIOD

Dans certains cas, d'anciennes annexes hydrauliques sont intégrées à des systèmes pastoraux. Ils présentent alors une grande diversité de types de prairies humides patrimoniales :

- prairie piétinée hygrophile thermophile à Menthe pouillot et Grand plantain (*Plantagini majoris* - *Menthetum pulegii*),
- prairie piétinée hygrophile à Jonc comprimé et Trèfle rampant (*Junco compressi* – *Trifolietum repentis*),
- prairie piétinée hygrophile des lacs et petites vallées calcaires (*Caricetum hirto-distichae*),
- prairie longuement inondable fauchée à Gratiolle officinale (*Gratiolo officinalis* – *Oenanthetum mediae*)
- prairie longuement inondable continentale à Germandrée des marais (*Teucrio scordii* – *Menthetum arvensis*)

Tableau 3 : syntaxons présents au niveau des annexes hydrauliques en contexte prairial

Végétations	IP	Etat de conservation	fréquence	menaces (uniquement VP)
<b>Grandes cariçaies méso-eutrophiles à eutrophiles (alliance du <i>Caricion gracilis</i>)</b>				
<i>Galio palustris</i> - <i>Caricetum ripariae</i>		moyen	commun	
<i>Caricetum gracilis</i>		moyen	assez rare	
<b>Prairies humides des sols piétinés (alliance du <i>Potentillon anserinae</i>)</b>				
<i>Lolio perennis</i> - <i>Potentilletum anserinae</i>		bon	commun	
<i>Plantagini majoris</i> - <i>Menthetum pulegii</i>	2	bon	très rare, 1 localité	intensification des pratiques agricoles ou forestières
<i>Rorippo sylvestris</i> - <i>Agrostietum stoloniferae</i>		bon	assez rare	
<i>Junco compressi</i> - <i>Trifolietum repentis</i>	2	bon	rare, 3 localités	fermeture du milieu, intensification agri. et forêt
<i>Caricetum hirto-distichae</i>	2	moyen	assez rare, localisé	fermeture du milieu, intensification agri. et forêt
<b>Prairies alluviales longuement inondables (alliances de l'<i>Oenanthion fistulosae</i> et du <i>Mentho arvensis</i> - <i>Eleocharition palustris</i>)</b>				
<i>Gratiolo officinalis</i> - <i>Oenanthetum fistulosae</i>	3	moyen	assez rare	plantation, fermeture du milieu, eutrophisation
<i>Teucrio scordii</i> - <i>Menthetum arvensis</i>	2	bon	assez rare, localisé	fermeture du milieu, intensification agri.

- **les terrasses alluviales supérieures**. L'essentiel du lit majeur est constitué par une large plaine alluviale où les variations topographiques sont peu visibles si ce n'est lors des épisodes de crues. Elles sont naturellement occupées par la forêt alluviale de bois dur, l'**Ormaie-frênaie à Vigne sauvage** (*Viti sylvestris* - *Fraxinetum excelsioris*) (IP=4), qui peut présenter différentes variations plus ou moins fraîches.



**Ormaie-frêne à Vigne sauvage** (*Viti sylvestris* - *Fraxinetum excelsioris*) - Les Aunès, Marnay-sur-Seine (10)

Photo : G.BILLOD

Tableau 4 : Syntaxons présents au niveau des terrasses alluviales supérieures

Végétations	IP	Etat de conservation	fréquence	menaces (indiquées uniquement pour les VP)
<b>Prairies humides maigres (alliance du <i>Molinion caeruleae</i>)</b> <i>Viola elatioris</i> - <i>Inuletum salicinae</i>	5	moyen	assez rare	fermeture du milieu, intensification agricole, plantation
<b>Prairies de fauche courtement inondables (alliance du <i>Bromion racemosi</i>)</b> <i>Hordeo secalini</i> - <i>Lolietum perennis</i> <i>Senecioni aquatici</i> - <i>Oenanthetum mediae</i> <i>Elytrigio repentis</i> - <i>Poetum trivialis</i>	3	moyen	assez rare	plantation, intensification agricole, fermeture du milieu.
<b>Prairies humides pâturées des sols calcaires (alliance du <i>Mentho longifoliae</i> - <i>Juncion inflexi</i>)</b> <i>Pulicario dysentericae</i> - <i>Juncetum inflexi</i>	2	mauvais	très rare, 1 localité	eutrophisation, fermeture du milieu
<b>Prairies humides des sols piétinés (alliance du <i>Potentillon anserinae</i>)</b> <i>Lolio perennis</i> - <i>Potentilletum anserinae</i>		bon	commun	
<b>Prairies de fauches mésohygrophiles (ss-alliance du <i>Colchico autumnalis</i> - <i>Arrhenatherion elatioris</i>)</b> <i>Hordeo secalini</i> - <i>Arrhenatheretum elatioris</i> <i>Alopecuro pratensis</i> - <i>Arrhenatheretum elatioris</i>	2	moyen	assez rare	intensification agricole, fermeture du milieu, surpâturage
<b>Prairies fauchées collinéennes eutrophiles (ss-alliance du <i>Rumici obtusifolii</i> - <i>Arrhenatherion elatioris</i>)</b> <i>Dactylido glomeratae</i> - <i>Festucetum arundinaceae</i>		bon	assez commun	
<b>Prairies pâturées (alliance du <i>Cynosurion cristati</i>)</b> <i>Medicagini lupulinae</i> - <i>Cynosuretum cristati</i> <i>Lolio perennis</i> - <i>Plantaginetum majoris</i>		bon	très rare	
<b>Mégaphorbiaies nitrophiles (alliance du <i>Convolvulion sepium</i>)</b> <i>Eupatorio cannabini</i> - <i>Convolvuletum sepium</i> <i>Epilobio hirsuti</i> - <i>Convolvuletum sepium</i>		bon	rare	
<b>Mégaphorbiaies méso-eutrophiles (alliance du <i>Thalictro flavi</i> - <i>Filipendulion ulmariae</i>)</b> <i>Thalictro flavi</i> - <i>Althaeetum officinalis</i>		moyen	commun	
<b>Ourlets nitrophiles (alliances de l'<i>Aegopodion podagrariae</i> et du <i>Geo urbani</i> - <i>Alliarion petiolatae</i>)</b> <i>Anthriscetum sylvestris</i> <i>Alliarion petiolatae</i> - <i>Chaerophylletum temuli</i>		bon	rare	
<b>Ourlets eutrophiles (alliance de l'<i>Impatienti noli-tangere</i> - <i>Stachyon sylvaticae</i>)</b> <i>Brachypodio sylvatici</i> - <i>Festucetum giganteae</i> <i>Stachyo sylvaticae</i> - <i>Dipsacetum pilosi</i>		bon	assez commun	
<b>Fruticées mésohygrophiles à hygrophiles mésoeutrophiles à eutrophiles (alliance du <i>Salici cinereae</i> - <i>Rhamnion catharticae</i>)</b> <i>Rhamno catharticae</i> - <i>Cornetum sanguinei</i>		bon	très commun	
<b>Communautés arbustives très eutrophiles (alliance de l'<i>Humulo lupuli</i> - <i>Sambucion nigrae</i>)</b> <i>Humulo lupuli</i> - <i>Sambucetum nigrae</i>		bon	assez rare	
<b>Aulnaies frênaies riveraines (alliance de l'<i>Alnion incanae</i>)</b> <i>Alnion glutinoso-incanae</i> ss-all.		mauvais	rare	
<b>Ormaies-frênaies riveraines des grandes vallées (ss-alliance de l'<i>Ulmenion minoris</i>)</b> <i>Viti sylvestris</i> - <i>Fraxinetum excelsioris</i>	4	moyen	commun	plantation, intensification forestière, coupe, pollution
<b>Chênaies pédonculées-frênaies mésohygrophiles (alliance du <i>Fraxino excelsioris</i> - <i>Quercion roboris</i>)</b> <i>Fraxino excelsioris</i> - <i>Quercion roboris</i> all.		moyen	rare et localisé	

Sur la zone d'étude, on rencontre encore des secteurs agropastoraux occupés par des prairies fauchées ou pâturées dont certaines sont d'intérêt patrimonial : prairies hygrophiles mésotrophiles (*Senecioni aquatici* – *Oenantheum mediae*); prairies mésohygrophiles collinéennes (*Hordeo secalini* – *Arrhenatheretum elatioris*); prairies humides pâturées neutroclines (*Pulicario dysentericae* – *Juncetum inflexi*), prairies humides oligotrophiles (*Viola elatioris* – *Inuletum salicinae*)

Pour cette dernière l'état de conservation est dégradé. La campagne de terrain et la comparaison avec les données antérieures ont permis de constater une eutrophisation générale sur ce type de milieu. Le cortège d'espèces oligotrophiles de l'association s'est considérablement appauvri en un peu plus d'un siècle. Pour exemple, la Succise des prés (*Succisa pratensis*), la Molinie bleue (*Molinia caerulea*) et la Laïche faux-panic (*Carex panicea*) sont citées comme communes dans les prairies de Pont-sur-Seine à la fin du 19<sup>e</sup> siècle (Hariot 1879). Aucun individu parmi ces trois espèces n'a été rencontré en 2020.



## 1.2. Les petites vallées alluviales secondaires

A la faveur de la confluence de cours d'eau avec la vallée principale, et en particulier lorsque le cours d'eau poursuit son cours parallèlement à la vallée, des éléments constitutifs des petites vallées alluviales peuvent pénétrer au sein du lit majeur de la Seine et forment des enclaves au sein de la géosérie de la vallée principale.

Des composantes de la série de l'**aulnaie marécageuse** (alliance de l'*Alnion glutinosae*) ont été observées sur la commune de Crancey. On retrouve l'**aulnaie marécageuse basiline à Cirse maraîcher** (*Cirsio oleracei* – *Alnetum glutinosae*), patrimoniale (IP=2), implantée ici en mosaïque avec une saulaie arbustive marécageuse (*Carici gracilis* – *Salicetum cinereae*) et surmontée par une aulnaie-frênaie alluviale (ss-alliance de l'*Alnenion glutinoso-incanae*). L'originalité de ce secteur réside dans le fait que la nappe alluviale a une plus faible fluctuation. Elle bénéficie de l'apport d'un petit affluent (rivière du Mazignot) et elle est soutenue « artificiellement » en période d'étiage par un trop-plein situé au niveau du pont-canal.

### 1.3. Les zones humides sur sédiments tourbeux

Les espèces végétales caractéristiques des sols paratourbeux, présentes autrefois sur le secteur (*Hydrocotyle vulgaris*, *Gentiana pneumonanthe*, *Dactylorhiza incarnata*, *Menyanthes trifoliata* et plus récemment *Oenanthe lachenali*, *Thelypteris palustris*, *Eleocharis uniglumis*, *Juncus subnodulosus* non revues) témoignent des anciens marais alcalins alluviaux présents sur le secteur. La toponymie employée par les botanistes à la fin du 19<sup>e</sup> siècle y fait aussi référence (Hariat 1879, Briard 1881, « Marais tourbeux » « Marais de Pont[-sur-Seine] »)

Ces milieux ont quasi-disparus en raison de grandes perturbations du fonctionnement hydrologique des milieux (en 1848, création du canal de dérivation de Bernières à Conflans et de la voie ferrée) et plus récemment par l'urbanisation, le développement de la populiculture intensive et l'intensification des pratiques agricoles.

Cette géosérie est la plus rare dans le périmètre d'étude avec une surface estimée à moins de 1 hectare au total.

Incomplète et très fragmentaire, elle est représentée par deux composantes de la série de l'aulnaie turficole inondable (groupement à *Alnus glutinosa* et *Thelypteris palustris*) :

- La **roselière turficole à Gesse des marais et Lysimaque commune** (*Lathyro palustris* – *Lysimachietum vulgaris*), de grande valeur écologique (IP=4) en bon état de conservation, localisée et rare (6 localités)
- Le **fourré marécageux mésotrophile à Saule cendré et Bourdaine** (*Frangulo alni* – *Salicetum cinereae*), en état de conservation moyen, localisé et rare



La géosérie comprend aussi des séries courtes ou permanentes dans les niveaux les plus hygrophiles et aquatiques dans lesquelles on distingue (uniquement à Barbuise dans le périmètre d'étude) :

Le **radeau flottant à Utriculaire vulgaire** (*Lemno trisulcae* – *Utricularietum vulgaris*), de grande valeur écologique (IP=5), très rare (1 localité). Très menacé par l'atterrissement naturel, l'eutrophisation (route à proximité) et l'empoissonnement.

Le **gazon vivace basiphile atlantique à Samole de Valérand et Flûteau fausse-renoncule** (*Samolo valerandi* – *Baldellion ranunculoidis*), de grande valeur écologique (IP=5), très rare (1 localité). Potentiellement menacé par la fermeture du milieu. La gestion actuelle par gyrobroyage permet l'entretien de la prairie du niveau supérieur et limite le développement ligneux.

## 2. Enjeux de conservation et perspectives

De façon générale, la campagne de cartographie de la végétation et l'analyse des données ont permis de mettre en évidence des types de végétation présentant un grand intérêt en terme d'habitat naturel mais aussi de fonctionnalité. Ce secteur présente dans sa quasi-totalité des végétations en lien direct avec la dynamique hydraulique de la Seine. Pas moins de 25 associations végétales patrimoniales de zones humides ont été identifiées. Le secteur d'étude a une responsabilité territoriale importante pour la conservation de deux d'entre-elles.

### 2.1. Enjeux de conservation

#### Enjeu majeur de conservation et responsabilité territoriale

Ce sont les boisements relevant de l'**Ormaie-frênaie à Vigne sauvage** (*Viti sylvestris* – *Fraxinetum excelsioris*), qui constituent l'enjeu majeur de conservation sur le périmètre étudié. Ils sont communs et présentent des surfaces relativement importantes d'un seul tenant. Cependant leur état de conservation n'est pas toujours satisfaisant du fait de facteurs sylvicoles (classes d'âges et stratification incomplètes, absence de vieux bois, infiltration d'essences exotiques plantées), écologiques (modifications du régime des eaux et des inondations, effet des lacs réservoirs, changement climatique, pollution) et biologiques (impact de la graphiose et plus récemment de la chalarose).

La **prairie à Violette élevée** (*Viola elatioris* – *Inuletum salicinae*) est l'autre enjeu majeur présent sur le secteur. Son état de conservation est néanmoins défavorable. Elle est présente ponctuellement à l'état relictuel au sein de prairies de fauche, ou au contraire sous une forme embroussaillée (fermeture du milieu par abandon des pratiques agropastorales).

#### Enjeu fort de conservation de végétations menacées à l'échelle régionale et extra-régionale

La persistance de l'élevage bovin, accompagné par le maintien des pratiques de fauche tardive et sans intrants ont permis à d'autres prairies patrimoniales à fort enjeu de se maintenir localement. La **prairie longuement inondable fauchée à Gratiolle officinale** (*Gratiolo officinalis* – *Oenanthe mediae*), la **prairie hygrophile de fauche à Oenanthe à feuilles de silaus** (*Senecioni aquatici* – *Oenanthe mediae*) et la **prairie mésohygrophile de fauche à Orge faux-Seigle** (*Hordeo secalini* – *Arrhenatheretum elatioris*), bien qu'ayant été réduites en surface, sont dans un état de conservation plutôt favorable dans leur ensemble.

Les végétations sur sédiments tourbeux que sont la **roselière turficole à Gesse des marais et Lysimaque commune** (*Lathyro palustris* – *Lysimachietum vulgaris*), le **gazon vivace basiphile atlantique à Samole de Valérand et Flûteau fausse-renoncule** (*Samolo valerandi* – *Baldellion ranunculoidis*) et le **radeau flottant à Utriculaire vulgaire** (*Lemno trisulcae* – *Utricularietum vulgaris*) occupent des surfaces extrêmement réduites. Elles sont en bon état de conservation mais sont rares et très menacées. Cet ensemble constitue un enjeu fort de conservation.

Certaines annexes hydrauliques éloignées de la Seine en contexte forestier présentent des végétations palustres patrimoniales à fort enjeu. Il s'agit des **végétations flottantes non enracinées à utriculaires** (*Utricularietum australis*), de la **roselière basse à Grande berle** (*Rorippo amphibiae* – *Sietum latifolii*), du **gazon annuel à Samole de Valérand** (groupement à *Centaurium pulchellum* et *Samolus valerandi*) et de la **prairie longuement inondable continentale à Germandrée des marais** (*Teucrio scordii* – *Menthetum*

*arvensis*). Celles-ci sont globalement en bon état de conservation, toujours localisées, elles peuvent être assez communes par endroits. Cette richesse est en partie liée à la fonctionnalité des zones humides de la vallée, encore préservée dans les secteurs de vieilles forêts.

Au sein des bancs de graviers alluvionnaires de la Seine, la rare **végétation des grèves à Panic pied-de-coq** (*Pericario lapathifoliae* - *Echinochloetum cruris-galli*) occupe des surfaces très réduites mais est peu menacée par l'aménagement du territoire. L'enjeu de conservation est fort néanmoins.

Les végétations présentant des enjeux de conservation moyens regroupent plusieurs prairies piétinées patrimoniales, deux communautés aquatiques, trois végétations palustres, un herbier des eaux courantes, une aulnaie marécageuse et la saulaie blanche riveraine. Ces végétations sont toujours accompagnées par une grande diversité des communautés végétales environnantes et témoignent d'une fonctionnalité préservée.

## 2.2. Objectifs de conservation

Compte tenu de ces éléments, les principaux objectifs identifiés pour la flore et la végétation sont les suivants :

- **préserver la fonctionnalité du cours principal** de la Seine et le rôle de corridor des rivières secondaires ; mettre en place une politique de protection des éléments fonctionnels dans la perspective des changements à venir (baisse de régime de la Seine...);
- éviter les aménagements favorisant l'accès aux bancs de graviers (chemin, coupes forestières...) de façon à préserver leur tranquillité ;
- tenir compte de la dynamique fluviale naturelle dans l'apparition/disparition de communautés végétales.
  
- **protéger en urgence les prairies patrimoniales** en état de conservation favorable (moyen à bon) avec la profession agricole/populiculteurs et s'appuyer dessus pour **restaurer** des prairies patrimoniales en état de conservation défavorable (mauvais) ou restaurer des prairies permanentes dont le potentiel de restauration vers une patrimonialité forte est perceptible.
- mener des expérimentations de restauration de la prairie à Violette élevée ;
  
- **protéger/gérer en urgence les sites abritant les dernières végétations patrimoniales sur sédiments tourbeux** ; notamment l'ancienne gravière du Bois Notre-Dame et ses abords sur la commune de Barbuise, ainsi que toutes les localités abritant la roselière à Gesse des marais.
  
- **maintenir la fonctionnalité des annexes hydrauliques** en préservant leur caractère de naturalité ; limiter les interventions au maximum et n'engager des travaux que pour restaurer les continuités hydrauliques ; proscrire le comblement notamment par les rémanents d'exploitation forestière ;
  
- **préserver la capacité de résilience des forêts alluviales face aux changements globaux** (chalarose, changement climatique) en favorisant la diversité des essences indigènes et en conservant un capital de bois sur pied minimal après exploitation (surface terrière moyenne supérieure à 14m<sup>2</sup>/ha) ;
- construire une politique en faveur de l'expression des potentialités naturelles de l'ormie-frênaie en partenariat avec les forestiers ; identifier des parcelles expérimentales en évolution libre pour comprendre et favoriser l'évolution spontanée des continuités forestières (intégration aux réseaux de suivi nationaux en la matière) ;
- maintenir un réseau d'arbres de très grosses dimensions, maintenir un réseau de bois morts sur pied et au sol ;
  
- définir un plan d'action **contre la prolifération des espèces végétales exogènes invasives** à court terme. (11 espèces ont été identifiées et localisées précisément dans le périmètre d'étude)

## Bibliographie

- Amblard P. (coord.) (2019) – Liste Rouge de la flore menacée de Champagne-Ardenne selon les critères UICN. Validation CSRPN mars 2019. Conservatoire botanique national du Bassin parisien / Muséum National d'Histoire Naturelle, délégation Champagne-Ardenne,
- Bécu D., Leconte R., Mestelan P. & Saint-Val M. (2017) – Les prairies « naturelles » de Champagne-Ardenne – Guide technique, CENCA, CBNBP-MNHN, SCOPELA, 182p.
- Briard M. (1881) – Catalogue raisonné des plantes dans le département de l'Aube. *Société académique de l'Aube*. Troyes. 360p.
- Causse G. & Weber E. (2019) - Référentiel phytosociologique des végétations de Champagne-Ardenne, version mai 2019. Fichier Excel disponible sur <http://cbtnbp.mnhn.fr/cbtnbp/ressources/catalogues.jsp>
- Fernez T. & Causse G. (2017) – Synopsis phytosociologique des groupements végétaux d'il de France. *Doc. Phytosoc.*, série 3,5 (2016) : 1-144.
- Ferreira L. & Hurault B. (2016) - Inventaire et cartographie des végétations en « Bassée amont ». Synthèse finale. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum National d'Histoire Naturelle, délégation Ile-de-France. 70p. + annexes
- François R., Prey T., Hauguel J.C., Catteau E., Farvacques C., Duhamel F., Nicolazo C., Mora F., Cornier T. & Valet J.M. (2012) - Guide des végétations des zones humides de Picardie. Centre régional de Phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, Bailleul, 656p.
- Fy F., Bissot R. & Miroir J. (2009) – Cartographie des habitats naturels et semi-naturels de la Bassée auboise. Agence de l'Eau Seine-Normandie, Conservatoire botanique national du Bassin parisien / Muséum National d'Histoire Naturelle, délégation Champagne-Ardenne, 45p. + annexes
- Hariot P. (1879) – Flore de Pont-sur-Seine. *Société académique de l'Aube*, 43. 277-334.
- Hendoux F. (2019) – Les végétations de zones humides de la vallée de la Marne entre Vitry-le-François et Épernay. Catalogue des associations végétales. Agence de l'Eau Seine-Normandie, Conservatoire botanique national du Bassin parisien / Muséum National d'Histoire Naturelle, délégation Champagne-Ardenne, 161p.
- Hendoux F. (2019) – Typologie et cartographie des zones humides de la vallée de la Marne de Vitry-le-François à Épernay. Phase I – Rapport de synthèse du tronçon Vitry-le-François à Châlons-en-Champagne. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, Agence de l'eau Seine-Normandie – DT Vallées de Marne. Paris. 26 p. +annexes
- Royer J.M., Felzines J.C., Misset C. & Thévenin S. (2006) - Synopsis commenté des groupements végétaux de la Bourgogne et de la Champagne-Ardenne. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, N.S. 25, 394p.
- Thévenin S., Royer J.M. & Didier B. (2010) - Groupements végétaux des tourbières alcalines de Champagne. *Bull. Soc. et. Sci. Nat. Reims*, 24 : 35-98.
- Weber É. (2014) – Typologie et cartographie des zones humides du territoire Seine amont de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Phase 3 : Cartographie paysagère des zones humides de la Haute vallée de l'Aube et de l'Armançon. Agence de l'Eau Seine-Normandie, Conservatoire botanique national du Bassin parisien / Muséum National d'Histoire Naturelle, délégation Champagne-Ardenne, 139p. + cartes
- Weber É. (2020) – Diagnostic de la flore et des végétations naturelles du Petit Irlande en Bassée auboise. Commune de Saint-Nicolas-la-Chapelle, année 2019. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, Association Nature du Nogentais, Agence de l'Eau Seine-Normandie. Paris. 44p. + annexes

Weber E., Hendoux F., Ménard O. & François R. (2020 prov) – Guide des végétations des zones humides et aquatiques du bassin Seine amont de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Conservatoire botanique national du Bassin parisien / Muséum National d'Histoire Naturelle, 370p.

Références électroniques :

Sites institutionnels consultés :

[www.geograndest.fr/geonetwork/srv/fre/catalog.search#/  
www.geoportail.gouv.fr/carte](http://www.geograndest.fr/geonetwork/srv/fre/catalog.search#/)



# Pour en savoir plus :

<http://www.cbnbp.mnhn.fr>



**Le Conservatoire botanique national du Bassin parisien est un service scientifique du Muséum national d'Histoire naturelle, agréé par le ministère en charge de l'environnement depuis 1998.**

## 4 missions au service de la flore sauvage et de la végétation

- la connaissance ;
- l'identification et la conservation des éléments rares et menacés ;
- la fourniture d'un concours technique et scientifique auprès des pouvoirs publics ;
- l'information et la sensibilisation du public.

## Sa labellisation

- Un agrément national conféré par le ministère en charge de l'environnement (JO du 23/09/2017) ;

**Le CBNBP intervient sur un périmètre constitué des Régions Centre-Val de Loire, Île-de-France et des départements de l'ex-Bourgogne (Région Bourgogne-France-Comté) et de l'ex-Champagne-Ardenne (Région Grand Est).**



**Le CBNBP est membre de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux et partenaire de l'Agence Française pour la Biodiversité.**

## Contacts

### Conservatoire botanique national du Bassin parisien

#### Muséum national d'Histoire naturelle

Directeur : Frédéric Hendoux  
Directeur scientifique adjoint : Sébastien Filoche  
61, rue Buffon - CP53  
75005 PARIS  
Tél. : 01 40 79 35 54

E-mail : [cbnbp@mnhn.fr](mailto:cbnbp@mnhn.fr)

### Délégation Bourgogne

Responsable : Olivier Bardet  
Maison du Parc Naturel Régional du Morvan  
58230 SAINT-BRISSON  
Tél. : 03 86 78 79 60

E-mail : [cbnbp-bourg@mnhn.fr](mailto:cbnbp-bourg@mnhn.fr)

### Délégation Centre-Val de Loire

Responsable : Jordane Cordier  
DREAL Centre - BP6407  
5, avenue Buffon - 45064 ORLEANS Cedex 2  
Tél. : 02 36 17 41 31

E-mail : [cbnbp-cvl@mnhn.fr](mailto:cbnbp-cvl@mnhn.fr)

### Délégation Champagne-Ardenne

Responsable : Frédéric Hendoux  
30, Chaussée du Port - CS 50423  
51035 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX  
Tél. : 03 26 65 28 24

E-mail : [cbnbp-ca@mnhn.fr](mailto:cbnbp-ca@mnhn.fr)

### Délégation Île-de-France

Responsable : Jeanne Vallet  
61, rue Buffon - 75005 PARIS  
Tél. : 01 40 79 56 47

E-mail : [cbnbp-idf@mnhn.fr](mailto:cbnbp-idf@mnhn.fr)

### Pôle Conservation

Responsable : Philippe Bardin  
Tel. : 01 40 79 56 25

[philippe.bardin@mnhn.fr](mailto:philippe.bardin@mnhn.fr)

### Pôle Phytosociologie

Responsable : Gaél Causse  
Tel. : 03 86 78 79 61

[gael.causse@mnhn.fr](mailto:gael.causse@mnhn.fr)

### Pôle Système d'information

Responsable : Cyril Tabut  
Tel. : 01 40 79 80 99

[cyriltabut@mnhn.fr](mailto:cyriltabut@mnhn.fr)